



Novembre 2025

L'échéance 2025 arrivant, les élus FOCOM vous donnent des informations sur les ASC (Activité Sociale et Culturelle)

Pour rappel, nous sommes maintenant organisés en CSE :

CSE C (Central) => Groupe La Poste dans son ensemble

CSE-E (d'Etablissement) DREC DP => Tous les CREC, Direction des Paiements, CNMR, LBPCS, CIAD

2025

Le budget billetterie est géré par le CSE-E.

Le reste du budget a continué d'être géré par La Poste via la Portail Malin.

Le CSE-E a choisi de faire une carte cadeau avec le prestataire HOOL. Elle sera reçue par mail ou par courrier en décembre. Vous recevrez bientôt un mail de la part du CSE-E à ce propos.

2026

Le CSE-E va gérer, les budgets billetterie, offre sport et activité culturelle.

Le CSE-C va gérer les budgets solidarité, RIE, parentalité, vacances enfants, vacances adultes, CESU, Chèque vacances. Liste au dos.

Au 31 décembre, le Portail Malin disparaît.

Le CSE-C a choisi le partenaire UP pour remplacer le Portail Malin et pour les prestations qu'il va gérer. Le CSE-E a aussi choisi UP comme prestataire. Chaque postier aura 1 compte pour accéder à toutes ses prestations en 2026 sur le site de UP.

FO a défendu les partenaires historiques comme Toulousiens pour conserver une continuité de nos habitudes ASC mais le choix du CSE s'est porté sur UP.

Prenez contact avec les élus FOCOM vos RPX FOCOM
(cf coordonnées sur vos sites)

votre correspondante FOCOM membre de la commission ASC [Elodie MAHIEUX](mailto:elodie.mahieux@labanquepostale.fr)
elodie.mahieux@labanquepostale.fr

Liste des prestations gérées par le CSE-C en 2026 qui seront accessibles depuis un nouveau portail en cours de construction.

- Parentalité et vacances enfants
 - Aide à la garde :
 - Garde d'enfants
 - Vacances en centre de loisirs (dont mercredis)
 - Garde périscolaire (soirées à l'école)
 - Aide à la scolarité
 - Aide aux devoirs
 - Soutien aux apprentissages : prise en charge partielle des frais de cours de soutien (collectif ou individuel)
 - Vacances Enfants :
 - Colonies de vacances avec partenaires ou remboursement sur facture
 - Séjours enfant accompagné
 - Classes découvertes
 - Séjours linguistiques
- Solidarités
 - CESU bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) et Aidants
 - Aides pécuniaires remboursables et non remboursables pour les actifs et retraités + Protocole sinistre
 - Prestations enfants en situation de Handicap :
 - Allocation pour étudiant atteint de maladie chronique (20-27 ans)
 - Allocation aux parents d'enfant handicapé (<20 ans)
 - Colonies avec associations partenaires
 - Aide à domicile pour l'aidé /Aide au répit
 - Service Guichet des aidants familiaux
 - Aide à la réservation de place en établissements spécialisés – service délégué à un prestataire externe
 - Aide à la réservation de places au sein des établissements spécialisés d'associations partenaires – service délégué à un prestataire externe
 - Aide à la recherche de places en maison de retraite – service délégué à un prestataire externe
- Les vacances adultes et familles
 - Prestations Chèques-Vacances
 - Mise au catalogue du CSEC à disposition des CSE-E d'une offre vacances adultes en partenariat avec des prestataires
- Restauration collective